

ÉDITO

Une belle année sportive 2023 en perspective !

Les beaux jours arrivent, les entraînements reprennent, les compétiteurs sont dans les starting-blocks, les techniques de pêche se peaufinent et de nouvelles stratégies se mettent en place...

Du côté de nos commissions :

Médicale. Règles anti-dopage : les obligations de chacun

Mer. Belle initiative du Loubine Club de la Presqu'île d'Arvert pour l'organisation d'une après-midi découverte du lancer de poids de mer pour les écoliers d'Arvert. La formation à l'ordre du jour avec 25 licenciés (Clubs Anglet, Labenne, Dax et Biscarrosse) et l'ouverture d'une nouvelle école de pêche. Quelques mots sur l'AG de la Commission Mer qui s'est déroulée à Quimper. Une histoire de pêche sur la protection du maigre, à découvrir... Retour sur la participation de nos équipes de France Dames et Hommes au Championnat du Monde à Hammamet (Tunisie) fin 2022.

Eau Douce. Après une saison 2022 particulièrement performante, la cérémonie des Fishing Awards a récompensé nos champions lors de la dernière AG. L'année 2023 s'annonce fructueuse avec l'arrivée de nouveaux sponsors pour le pôle France, l'ouverture officielle du prochain Championnat de France Féminin par une Ministre de la République, la création d'une nouvelle épreuve avec le Trophée de France Method Feeder et l'organisation du mondial de TOUL qui aura lieu fin mai. À découvrir la première convention de mécénat signée avec l'entreprise Théon Innovation présidée par Philippe Moreau et notre fédération représentée par Jean-Luc Quernec. Communication sur le calendrier sportif 2023.

Carnassier. Mathieu Cabar et Morgan Favard, double champion de La Salmo Trek 2021 et 2022, remettent leur titre en jeu pour la 3ème édition qui aura lieu du 30 juin au 2 juillet. Mise en exergue de la marque Morpho, partenaire de La Salmo Trek, créée par Mathieu Cabar. La famille des partenaires Carnassier s'agrandie avec l'arrivée de Carnadex, un nouveau sponsor spécialisé dans les leurres souples biodégradables.

Mouche. Bilan très positif pour le premier Open Mouche Jeunes qui s'est déroulé sur le lac de Véron et sur la rivière Eyrieux avec 19 sportifs motivés. Résultat de la première épreuve PN sur L'Étang-Neuf (22). Mise à l'honneur des champions de France 2022. Annonce du calendrier sportif 2023.

Bonne saison à tous nos sportifs !

Jacques Goupil

Président FFPS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PÊCHES SPORTIVES

Président : Jacques Goupil

Commission Carnassier
Michel Polydor

Commission Carpe
Fernand de Castro

Commission Eau Douce
Jean-Luc Quernec

Commission Mer
Patrick Morga

Commission Mouche
Jacky Bourdin

La FFPS sous l'égide du Ministère de la Jeunesse et des Sports, œuvre au développement de la pêche sportive en France et à la protection des ressources, délivre les titres nationaux et constitue les Équipes pour représenter la France sur les championnats internationaux. Elle fédère 11.500 compétiteurs à travers l'hexagone.

800 clubs sportifs
120 arbitres fédéraux
26 Équipes de France

www.ffpspeches.fr
www.facebook.com/ffps.fr

**Tous responsables
Tous solidaires
Tous efficaces
Tous concernés**

Commission Médicale FFPS

L'Agence Mondiale Antidopage élabore des règles directrices reprises dans le Code Mondial antidopage et stipule dans l'introduction que :

« Chaque signataire devra se doter de règles et de procédures afin de s'assurer que tous les sportifs, le personnel d'encadrement du sportif ou les autres personnes relevant de sa responsabilité et de celle de ses organisations membres, soient informés des règles antidopage en vigueur de l'organisation antidopage responsable et acceptent de s'y conformer ».

C'est ce à quoi l'on va s'employer en déclinant le plan fédéral de prévention du dopage et des conduites dopantes.

Une des obligations des fédérations

Assurer la formation des escortes et des délégués fédéraux antidopage

Lors des compétitions ou manifestations sportives, le personnel de l'Agence a, pour les besoins des contrôles antidopage, des interlocuteurs qui doivent lui prêter leur concours : les **escortes et les délégués fédéraux antidopage**.

Les fédérations sont appelées à former des personnes pouvant occuper ces fonctions à l'appui d'un contenu de formation défini par l'Agence.

L'**escorte** est une personne officiellement formée **assistant les agents de l'Agence** dans le cadre de la procédure de collecte des échantillons. Même si une escorte peut être formée par un agent de contrôle du dopage au cours de sa mission, il convient de **former ces personnes au préalable** pour le bon déroulement des contrôles. Cette formation vise à acquérir les prérequis essentiels de la procédure de contrôle notamment en matière de :

- Notification du sportif,
- Maintien du contact avec le sportif après la notification,
- Visualisation de la miction urinaire

Le **délégué fédéral antidopage** est une personne officiellement formée désignée lors de toute compétition ou de toute manifestation sportive et chargée de veiller au bon déroulement des contrôles en facilitant les relations entre l'organisateur de la compétition, les sportifs, les escortes et l'agent de contrôle du dopage. Sa formation inclut notamment :

- Le cadre réglementaire d'un contrôle antidopage,
- Les principes de mise à disposition des escortes à la personne chargée des contrôles,
- Le rôle du délégué dans les relations entre l'organisateur, les personnes chargées des contrôles, les escortes et les sportifs contrôlés.

En conséquence il sera précisé dans le règlement d'organisation des compétitions, la nécessité de répondre à cette obligation fédérale figurant au Code du Sport.



SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE

INFORMATIONS

À connaître impérativement par les managers, capitaines et sportifs

Commission Médicale FFPS

Les violations des règles antidopage (VRAD)

1. La présence d'une substance interdite, de ses métabolites ou de ses marqueurs dans un échantillon fourni par un sportif

2. L'usage ou la tentative d'usage par un sportif d'une substance interdite ou d'une méthode interdite

3. La soustraction au prélèvement d'un échantillon, le refus de prélèvement d'un échantillon ou le fait de ne pas se soumettre au prélèvement d'un échantillon.

La « carence » au contrôle comprend :

- la soustraction au contrôle,
- le refus de s'y soumettre,
- le refus de se conformer aux modalités du contrôle (ex : fournir la totalité du volume d'urine demandé).

4. Les manquements aux obligations en matière de localisation : concerne les sportifs de la liste ministérielle des SHN.

Toute combinaison de trois contrôles manqués et/ou manquements à l'obligation de transmission d'informations sur la localisation, tels que définis dans le Standard international pour les contrôles et les enquêtes, pendant une période de douze mois, de la part d'un sportif faisant partie d'un groupe cible de sportifs soumis aux contrôles.

5. La falsification ou tentative de falsification de tout élément du contrôle du dopage

La falsification comprend, sans limitation :

- le fait de volontairement perturber ou tenter de perturber dans son travail un agent de contrôle du dopage,
- de fournir des renseignements frauduleux à une organisation antidopage,
- d'intimider ou de tenter d'intimider un témoin potentiel.

6. La possession d'une substance interdite ou méthode interdite.

La possession par un sportif en compétition de toute substance interdite ou usage de méthode interdite, ou la possession hors compétition par un sportif de toute substance interdite ou méthode interdite hors compétition, à moins que le sportif n'établisse que cette possession est conforme à une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) qui aura été accordée, ou ne fournisse une autre justification acceptable.

Ce principe vaut également pour toute possession de substance interdite ou usage de méthode interdite par le personnel d'encadrement du sportif ou en lien avec le sportif, en compétition, hors compétition ou en entraînement, à moins que la personne en question puisse établir que cette possession est conforme à une AUT accordée à un sportif.

7. Le trafic ou tentative de trafic d'une substance ou méthode interdite

8. L'administration ou la tentative d'administration à un sportif d'une substance interdite ou d'une méthode interdite en compétition ou hors compétition dans le cadre de contrôles hors compétition

9. La complicité

L'assistance, l'incitation, la contribution, la conspiration, la dissimulation ou toute autre forme de complicité intentionnelle impliquant une violation des règles antidopage, une tentative de violation des règles antidopage ou les règles en vigueur en cas de suspension du sportif.

10. L'association interdite

Il est désormais interdit à tout sportif de recourir, dans le cadre de son activité sportive, aux services ou aux conseils d'une personne qui a fait l'objet d'une sanction pour non-respect des dispositions du code du sport en matière de dopage ou du code mondial antidopage, ou d'une sanction prononcée par un ordre professionnel, ou encore d'une sanction pénale.

11. Menace, intimidation ou représailles pour décourager des signalements

Lorsque ces faits ne sont pas constitutifs d'une falsification, il est interdit à un sportif ou autre personne de :

- Menacer ou chercher à intimider une autre personne, de bonne foi, dans le but de la décourager de signaler des informations se rapportant à une allégation de violation des règles antidopage ou à une allégation de non-conformité avec le Code de l'AMA.
- Exercer des représailles à l'encontre de tels signalements. Les représailles, menaces et intimidations incluent tout acte qui n'est pas entrepris de bonne foi ou qui constitue une réponse disproportionnée.

Initiation scolaire au lancer de poids de mer avec le LCPA Arvert - Charente-Maritime —

MER

Dans le cadre du développement local de la formation des jeunes, le Loubine Club de la Presqu'île d'Arvert (LCPA) a organisé un après-midi découverte en partenariat avec **l'école primaire d'Arvert**. La classe de CM2 de Madame Pain, composée d'une vingtaine d'élèves, a pu s'initier au lancer de poids de mer en présence des membres du LCPA. Cette technique est indispensable pour pratiquer la pêche en surfcasting. La séance a commencé par une préparation physique puis avec la découverte des techniques de lancer de poids de mer. Les jeunes pousses Alvertonnes, toutes novices dans cette discipline, ont participé avec enthousiasme à cette initiation. Les membres du club de pêche de la Tremblade ont ainsi pu transmettre leur expérience à ces jeunes avides de connaissance.

À l'issue des entraînements et de l'acquisition des gestes, **un concours de lancer** a été réalisé avec en prime la participation de la maîtresse. Le relevé réalisé a permis d'inscrire les distances atteintes sur le **diplôme** de chaque élève. Une **belle médaille** leur a été offerte en fin d'après-midi. Un goûter préparé par le club a permis de continuer les échanges entre générations, ce qui a ravi tout le monde.

Peut-être que cet après-midi aura permis de « lancer » une passion chez certains de ces jeunes. À savoir !

N'hésitez pas à contacter notre association pour y adhérer.

<https://www.lcpa-surfcasting-charente-maritime.fr>

<https://www.facebook.com/LCPAsurfcastingcharentemaritime>



Formation 1^{er} Niveau



La formation est un élément essentiel de la vie d'une fédération sportive. Dans ce contexte, le Club Lancer Lourd Dacquois a organisé, à la suite du YCAA d'Anglet, une session de formation d'initiateurs 1er niveau.

25 licenciés (Clubs Anglet, Labenne, Dax et Biscarrosse) ont été formés et depuis une **nouvelle école de pêche** s'est créée au sein du SCC Labenne Océan.

Merci à tous les acteurs de ces formations, Alain Lareuze, responsable du stage, et Patrick Lacampagne, Président du Comité Régional Nouvelle Aquitaine, très facilitant en ce domaine, et Philippe Auriault, le trésorier.





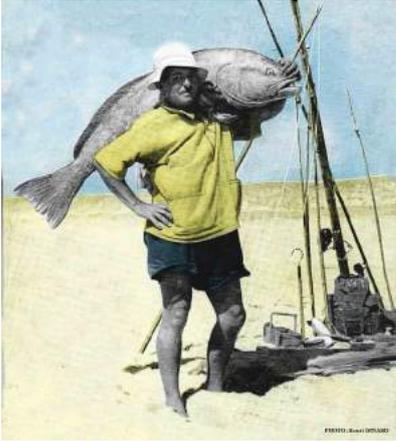
Le souci d'une fédération étant d'être proche de ses clubs affiliés, la FFPS-Mer a tenu son Assemblée Générale à Quimper chez ses amis bretons. Cette dernière s'est déroulée dans un climat serein avec des **échanges fructueux au sein d'une organisation sans faille.**

Le samedi a été consacré au travail des commissions sportives avec une forte participation des licenciés locaux. Le dimanche a fait état du traditionnel bilan moral, financier et sportif. La commission Mer se porte bien et les nombreux auditeurs sont repartis convaincus du travail effectué.

Jacques Goupil, Président de la FFPS, a présenté la FFPS - fédération de sport de haut niveau - ainsi que le plan national de prévention du dopage et des conduites dopantes pour un sport propre. Claude Le Brun, adjoint délégué de Madame la Maire de Quimper, s'est dit très intéressé d'avoir découvert un monde loin des idées reçues et aussi respectueux de l'environnement. À la fin de l'assemblée, un remerciement appuyé a été effectué envers **nos hôtes Ange Pennaneac'h et Philippe Zéques.**

Merci à toute l'équipe FFPS-Mer pour les travaux présentés. Le compte rendu détaillé de l'assemblée générale est en cours de diffusion auprès des présidents de club.





Août 2022 : le temps est maussade sur le Bassin d'Arcachon mais parmi les rares bateaux qui naviguent ce jour là figure le **zodiac de la Gendarmerie Maritime** qui nous aborde poliment en pleine dérive de pêche. Le contrôle est très ciblé sur les prises et leur taille, donc pas de problème pour nous, notre filet étant vide. Les gendarmes poursuivent avec un discours très pédagogique expliquant qu'il fallait **protéger le maigre** et qu'un arrêté allait passer en vigueur dans les jours suivants pour augmenter la taille légale à **35 cm pour les professionnels et à 50 cm pour les pêcheurs de loisir**. Je ne manque pas de leur faire remarquer que ces tailles restent ridicules par rapport à la taille atteinte par les gros sujets de ce magnifique poisson. Il faut bien comprendre que pour des pêcheurs aquitains de ma génération, bercés par les histoires de pêche de nos parents ou grands-parents, le maigre est un poisson mythique. Il est passé en quelques dizaines d'années de poisson le plus commun de nos côtes atlantiques, puis a totalement disparu et réapparu en plus ou moins grand nombre suivant les saisons sans que les

scientifiques ne puissent trouver une explication évidente. Et la nature ayant horreur du vide, le bar a pris sa place dans les rouleaux ou baïnes, mais le maître des lieux il y a fort longtemps c'était bel et bien le maigre !



Février 2023 : le 21 exactement au large des Landes deux bolincheurs encerclent un énorme banc de poissons repéré au sonar qu'ils pensent être des sardines. En réalité il s'agit d'un rassemblement de maigres de très grosse taille (40 kg en moyenne avec des spécimens dépassant 80 kg) et le coup de filet tourne au massacre. Les cales des deux navires ne sont pas assez grandes et des bateaux croisant dans les parages sont appelés à la rescousse afin de récupérer les poissons géants, étouffés dans les filets qui cèdent sous leurs poids. **120 tonnes** sont officiellement débarquées à St-Jean de Luz, mais combien de plus à Capbreton et sur tous les autres bateaux de professionnels ou amateurs qui sont venus se servir. Certains parlent de coup de filet exceptionnel ou historique, d'autres de totalement scandaleux, à vous de juger. Le plus triste dans cette histoire de pêche c'est que vis-à-vis de la loi il n'y a rien de répréhensible, ce n'est qu'une question de conscience !

En étant pessimiste, on peut penser qu'une grosse partie de la ressource a été anéantie en un seul coup de filet, en étant optimiste on peut espérer que ce n'était qu'une boule parmi tant d'autres. L'avenir nous dira qui a raison, mais pourra-t-on longtemps faire confiance à des pêcheurs qui avec les moyens modernes sont toutefois capables de vouloir nous faire croire qu'ils ont confondu un banc de sardines de 100 g avec des milliers de poissons de plusieurs dizaines de kilos !



Fin novembre 2022, la Tunisie accueillait les Championnats du Monde de pêche en bord de mer Dames et Hommes sur les plages des environs d'Hammamet. En 2021, la fédération tunisienne avait déjà pu se rôder avec l'organisation du Championnat du Monde des Masters sur les mêmes plages et l'analyse des résultats passés permettait de deviner qu'il y aurait beaucoup de poissons mais malheureusement de petite taille. Les délégations n'ont donc pas vraiment été surprises par cette pêche typiquement méditerranéenne dans des eaux cristallines nécessitant d'affiner les bas de lignes à l'extrême.

L'équipe de France féminine avait bien entamé la compétition en réalisant une bonne manche d'entraînement et en décrochant la **2ème place lors de la première manche** en tirant parti de la seule journée où la météo incertaine avait levé une bonne houle et la **3ème place lors de la seconde manche**. La suite fut une grosse descente dans les classements, nos Françaises ayant alterné le meilleur comme le pire. Elles finiront à la **5ème place**, derrière les quatre nations méditerranéennes (Tunisie, Espagne, Croatie et Italie). Dommage !

L'équipe de France masculine a connu un chemin inverse avec un début de championnat difficile, notamment lors de la première manche qui l'a bien handicapée. Grâce à une stratégie de pêche inhabituelle mais efficace, la suite fut bien meilleure avec une belle régularité qui lui a permis de finir **au pied du podium** derrière la Tunisie, la Croatie et l'Espagne.

La pêche a été conforme aux prévisions avec beaucoup de petits poissons (principalement daurades, mulets, liches et marbrés), mais le classement à la longueur incitait à rechercher le nombre au détriment de la taille. Les plus belles prises ont été les orphies ainsi que les demi-becs que les participants au Championnat du Monde des clubs avaient découverts à Chypre quelques semaines auparavant.



Une fois n'est pas coutume, nous retiendrons de ce championnat l'écrasante domination des locaux, que ce soit chez les dames ou chez les hommes. Bravo à eux qui nous ont prouvé qu'en y mettant tous les « **moyens** », on pouvait réussir. La FIPS Mer a toutefois tiré les enseignements de la compétition en modifiant ses règlements pour que certains de ces « **moyens** » ne puissent plus être mis en œuvre dorénavant.

Classement Dames (9 nations)

1 Tunisie, 2 Espagne, 3 Croatie, 4 Italie, 5 France

Classement individuel Dames

1 Manuela Pasquali (Italie), 2 Lilia Lahmar (Tunisie), 3 Marta Guerrero (Espagne)... 19 Peggy Durand, 20 Cindy Bonvoisin, 21 Claudine Gambier
NC Adeline Caballero, Dominique Morel et Nathalie Timmerman

Classement Hommes (17 nations)

1 Tunisie, 2 Croatie, 3 Espagne, 4 France, 5 Italie

Classement individuel Hommes

1 Abdelmonem Elgliou (Tunisie), 2 Rami Jomni (Tunisie), 3 Pejdo Dubravko (Croatie)... 8 Alexandre Puccio, 10 Jean-Baptiste Villard, 26 Sébastien Maillet, 48 Paul Delassus - NC Thierry Chaigneau et Bruno Encausse



La SAISON EAU DOUCE 2023 s'annonce particulièrement RICHE et EXALTANTE !

EAU DOUCE

Alors que nos champions viennent tout juste d'être mis à l'honneur pour leur performance 2022 lors de notre dernière assemblée générale par le vote de leurs pairs – **cérémonie des Fishing Awards** – la nouvelle saison s'annonce plus exaltante que jamais !

Arrivée de **nouveaux sponsors** pour le pôle France, ouverture officielle du prochain Championnat de France Féminin par une Ministre de la République, création d'une nouvelle épreuve avec le **Trophée de France Method Feeder**, organisation du **mondial de TOUL** et première convention de mécénat signée !

Autant de signes qui ne trompent pas et un **grand merci aux entreprises** qui ont voulu associer leur nom et leur image à celle de nos disciplines sportives.

Les FISHING AWARDS : de magnifiques champions couronnés et un vrai succès populaire avec 4700 votes !



| | |
|---------------------------------|------------------------|
| Meilleur sélectionneur National | Eric BLANC (U25) |
| Meilleure équipe de France | Les Féminines |
| Meilleur CLUB | La Gaule LAONNOISE |
| Meilleur espoir | Nicolas RENARD |
| Sportive de l'année | Marie RENARD |
| Sportif de l'année | Olivier DEFROCOURT |
| Awards d'honneur 1 | Jean Claude POINSIGNON |
| Awards d'honneur 2 | Jean DESQUE |

Merci à tous pour votre participation (plus de 4700 votes) Rendez-vous en 2024



Une première !

C'est dans les salons de la mairie de Plaisance, petite commune rurale du sud du département de la Vienne (86), que fut signée la première convention de mécénat entre l'entreprise THÉON INNOVATION présidée par Philippe Moreau et notre fédération représentée par Jean-Luc Quer nec.

La vocation de THÉON INNOVATION est l'étude et le développement industriel des nouvelles énergies en direction des territoires ruraux et du monde agricole notamment (concept d'agriculture hybride développé de manière à favoriser une production de protéines végétales et animales, associée à une production d'énergie renouvelable, mise au point d'un process technologique original associant la production d'énergie électrique photovoltaïque à la production de protéines végétales sur des terres à vocation agricole, dans le but d'obtenir un rendement satisfaisant à la fois pour la production d'électricité et de protéines végétales, sans utiliser d'engrais par la combinaison de plantes/micro-organismes,...)

Dans le cadre de cette convention, notre fédération s'engage résolument dans une démarche de soutien à la ruralité par sa vocation d'organiser des compétitions pour l'élite nationale avec les **retombées économiques et touristiques** correspondantes impactant positivement les territoires.

Le projet partagé avec THÉON INNOVATION s'articule autour de quatre axes :

- La promotion du sport féminin
- La valorisation du bénévolat
- La promotion des compétitions handisport
- Les valeurs de l'olympisme

Conclue pour une **durée de trois ans**, cette convention permettra à notre fédération de bénéficier d'un apport financier lui permettant d'amplifier ses actions dans le cadre des objectifs partagés avec le mécène.



Jean-Luc Quer nec, Philippe Moreau de THÉON INNOVATION, Edmonde Vilain (FFPS)

Seniors Mixte

| | | | |
|----------------------------------|-------------------------------|----|------------------------------|
| 1 ^{ère} DIVISION | 29, 30 septembre et 1 octobre | 08 | Les Ayvelles |
| 2 ^{ème} DIVISION Zone A | 9, 10 et 11 juin | 35 | Redon Basse rivière |
| 2 ^{ème} DIVISION Zone B | 9, 10 et 11 juin | 80 | Ham |
| 2 ^{ème} DIVISION Zone C | 9, 10 et 11 juin | 13 | Aries |
| Finale DUO | 23 et 24 Septembre | 17 | Mareennes |
| Finale des Clubs | 1 et 2 juillet | 02 | Languevoisin (canal du NORD) |

Moulinet

| | | | |
|----------------------------------|--------------------|----|---------------|
| 1 ^{ère} DIVISION | 25, 26 et 27 août | 89 | Saint Fargeau |
| 2 ^{ème} DIVISION Zone A | 21, 22 et 23 avril | 47 | Lescouroux |
| 2 ^{ème} DIVISION Zone B | 21, 22 et 23 avril | 54 | Lunéville |
| 2 ^{ème} DIVISION Zone C | 21, 22 et 23 avril | 18 | Le Pondy |

Jeunes Mixte

| | | | |
|-------------|----------------|----|------------|
| U15-U20-U25 | 8 et 9 juillet | 71 | Montchanin |
|-------------|----------------|----|------------|

Féminines Mixte

| | | | |
|---------------------|------------------|----|-----------|
| Championnat Féminin | 19, 20 et 21 mai | 86 | Plaisance |
|---------------------|------------------|----|-----------|

Masters et Vétérans Mixte

| | | | |
|----------------------------------|----------------------|----|--|
| 1 ^{ère} DIVISION | 13, 14 et 15 octobre | 08 | Les Ayvelles |
| 2 ^{ème} DIVISION Zone A | 16, 17 et 18 juin | 19 | Seilhac |
| 2 ^{ème} DIVISION Zone B | 16, 17 et 18 juin | 57 | Rémelfing (Masters) Wittring (Vétérans) |
| 2 ^{ème} DIVISION Zone C | 16, 17 et 18 juin | 45 | Dampierre en Burly Ouzouère sur Loire |
| Coupe V1 (55-65) | 3 et 4 juin | 51 | Reims |
| Coupe V2 (66-75) | 3 et 4 juin | 51 | Reims |
| Coupe V3 (+75) | 3 et 4 juin | 51 | Reims |

Seniors Feeder

| | | | |
|----------------------------------|------------------------|----|---------------------|
| 1 ^{ère} DIVISION | 15, 16 et 17 septembre | 82 | Beaumont de Lomagne |
| 2 ^{ème} DIVISION Zone A | 12, 13 et 14 mai | 23 | Anzème |
| 2 ^{ème} DIVISION Zone B | 12, 13 et 14 mai | 08 | Sedan |
| 2 ^{ème} DIVISION Zone C | 12, 13 et 14 mai | 13 | Aries |
| U15, U20, U25 et Femmes | 22 et 23 juillet | 03 | Pirot |
| Coupe Individuelle | 2 et 3 novembre | 56 | Rieux |
| Finale des Clubs | 4 et 5 novembre | 56 | Rieux |
| Coupe Method Feeder | 24 et 25 juin | 33 | Aillas Sigalens |

Masters et Vétérans Feeder

| | | | |
|----------------------------------|-------------------|----|---------------|
| 1 ^{ère} DIVISION | 6, 7 et 8 octobre | 89 | Saint Fargeau |
| 2 ^{ème} DIVISION Zone A | 2, 3 et 4 juin | 56 | Ploërmel |
| 2 ^{ème} DIVISION Zone B | 2, 3 et 4 juin | 62 | Saint Omer |
| 2 ^{ème} DIVISION Zone C | 2, 3 et 4 juin | 58 | Baye |
| Coupe Individuelle | | | |

Corporatifs

| | | | |
|---------------------------|------------------|----|--|
| 1 ^{ère} DIVISION | 22 et 23 juillet | 45 | Dampierre en Burly Ouzouère sur Loire |
| 2 ^{ème} DIVISION | 24 et 25 juin | 25 | Brebotte |
| Coupe individuelle | 2 septembre | 08 | Les Ayvelles |
| Championnat des Clubs | 3 septembre | 08 | Les Ayvelles |

Handipêche

| | | | |
|---------------------------|-------------------------------|----|----------------|
| 1 ^{ère} DIVISION | 29, 30 septembre et 1 octobre | 81 | Lisle sur Tarn |
| 2 ^{ème} DIVISION | 28, 29 et 30 avril | 25 | Montbéliard |
| Coupe Individuelle | 28 et 29 octobre | 80 | Péronne |

Carpe

| | | | |
|----------------------------------|------------------------|----|------------------|
| 1 ^{ère} DIVISION | 15, 16 et 17 septembre | 16 | Fregeneull |
| 2 ^{ème} DIVISION Zone A | 14, 15 et 16 juillet | 16 | Fregeneull |
| 2 ^{ème} DIVISION Zone B | 23, 24 et 25 juin | 88 | Socourt |
| 2 ^{ème} DIVISION Zone C | 14, 15 et 16 juillet | 28 | Douy et Fontenay |
| Qualifications Coupe | Avant fin juin | | |
| Finale Coupe de France | 26 et 27 août | 88 | Socourt |

CHAMPIONNAT DU MONDE DE PÊCHES SPORTIVES

Toul

26 - 27 Mai 2023

Un mondial qui s'annonce
PASSIONNANT !

Championnat du monde de pêches sportives
26 - 27 mai

10h-14h

TOUL 2023

Handisport - Masters - Vétérans

Sponsors: RIVE, MILE, Sensas, Garbolino, Amatch, vdf, Agence Nationale du Sport, La Région Grand Est, PÊCHE, PÊCHE, TOUL, THEON, VERMINIERE DEL'OUEST.



Mathieu Cabar (25 ans) est un compétiteur émérite aussi bien en float tube qu'en bateau, mais c'est surtout un spécialiste de la pêche de la truite en lac de montagne, discipline qu'il pratique depuis quelques années. En 2021 pour la première édition de La Salmo Trek organisée par la FFPS-Carnassier, il s'engage avec son compère de toujours, Morgan Favard, sur cette compétition qui allie la pêche et le trek en haute montagne. Une épreuve intense et particulièrement audacieuse qui se dispute en duo et en toute autonomie sur 3 jours et 2 nuits au cœur de la vallée du Néouvielle dans les Pyrénées.

« Pour la première édition en 2021, nous sommes partis en reconnaissance durant deux jours sur ces lacs que nous ne connaissions pas. Cela nous a permis de définir les secteurs les plus favorables et d'établir notre stratégie de pêche. Quant à Morgan, il découvrirait pour la première fois, la pêche dans les lacs de montagne. »

« J'aime coupler la pêche au plaisir de la randonnée. »



Les deux amis remportent le trophée 2021 et s'enthousiasment pour renouveler leur participation en 2022.

« Lors de cette deuxième édition, la compétition s'est corsée avec un parcours plus long et l'ajout d'un lac supplémentaire (Lac Cap-de-Long). C'était plus physique et compliqué. 65 binômes étaient sur la ligne de départ dont la plupart des sportifs avaient déjà participé à l'édition précédente, les performances étaient là et la compétition s'est avérée très serrée. »

Mathieu Cabar et Morgan Favard double champion de La Salmo Trek 2021 et 2022

CARNASSIER

Au terme de 67 km pour 3500m de dénivelé positif, et ceci en autosuffisance durant trois jours, le défi était bien sûr de prendre le plus de cm de poisson et de rallier l'arrivée. Mathieu et Morgan ont pêché 13 truites et une vingtaine d'ombles (un quota de 10 a été appliqué).

« Notre stratégie est basée sur trois points essentiels. En premier, bien sélectionner notre matériel de pêche en fonction du type de poisson et du secteur. Deuxièmement, choisir un équipement de randonnée léger car il faut arpenter la montagne durant trois jours. Et troisièmement, définir une stratégie de pêche et déterminer les lacs sur lesquels mettre la priorité. »

Mathieu et Morgan remettent leur titre en jeu pour La Salmo Trek 2023. « Nous avons prévu de faire un ou deux entraînements en montagne pour nous remettre en force physiquement et reprendre nos techniques de pêche. Nous n'irons pas forcément sur le secteur de La Salmo Trek, il y a plusieurs secteurs dans les Pyrénées que nous affectionnons particulièrement. »

Sportifs et pêcheurs confirmés, ils collent à l'image de cette compétition hors norme. Ils seront l'équipe à battre en 2023, mais attention : jamais deux sans trois !

Possibilité de s'inscrire à La Salmo Trek sur l'application My FFPS et sur le site ffps-carnassier.fr

<https://www.instagram.com/mathieucabar/>



MORPHO, partenaire de La Salmo Trek

Il y a deux ans, Mathieu Cabar crée sa propre marque de pêche, la Morpho, clin d'œil à un beau papillon bleu dont il était passionné enfant. Cette marque est spécialisée dans la pêche de la truite en lac de montagne. Elle propose des cannes, des leurres et de nombreux accessoires.

« Avec nos victoires en 2021 et 2022, les demandes ont été nombreuses de la part des compétiteurs pour acquérir du matériel de la marque Morpho. La plupart de mes concurrents sont mes clients. »

Mathieu Cabar a offert des cannes de sa marque en 2021 au premier duo dans les catégories Jeune et Féminine et en 2022 au duo qui a remporté le Big Fish.

<https://morpho-fishing.com/>



Carnadex, des leurres souples biodégradables made in France !

CARNASSIER



Ça bouge dans le monde de la pêche sportive

La société Carnadex, gérée par ses deux co-fondateurs Lucas Demarest et Jérôme Denorme, dessine, conçoit et fabrique des leurres souples biodégradables pour la pêche sportive des carnassiers et de la truite. Fondée fin 2021, Carnadex a opté pour une fabrication 100% française et répond à la norme ISO 17851, une toute première en France et en Europe. Aujourd'hui quatre personnes œuvrent à la conception et l'évolution des gammes. Un team sportif de sept passionnés vient en soutien sur le terrain pour certifier les performances des produits.

100% BIO !

« Devant la forte pollution engendrée par la pêche de loisir, ce qui représente environ entre 200.000 à 300.000 tonnes de déchets plastiques par an (mer et eau douce), nous avons réfléchi à développer une technologie pour fabriquer des leurres spécifiques avec des performances identiques aux leurres classiques et cela sans modifier les habitudes des pêcheurs. Ces leurres se dissolvent lors d'une station prolongée dans l'eau sans produire de résidus microplastiques et se désagrègent complètement entre un à trois ans. Ils ne s'altèrent pas dans la boîte du pêcheur ou lors des passages dans l'eau pendant les sessions de pêche », explique Lucas Demarest.

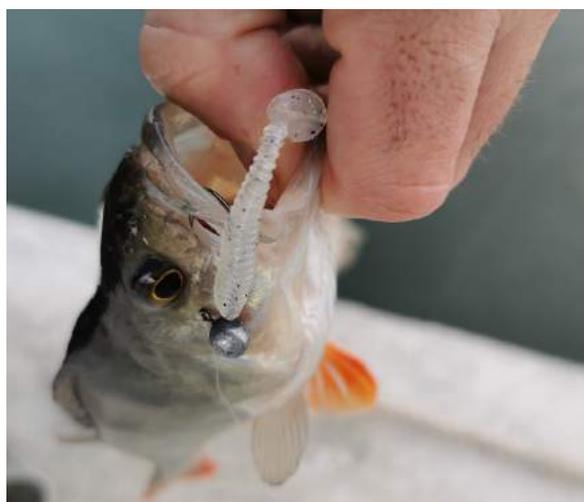
Par des pêcheurs et pour les pêcheurs, la volonté de Carnadex est avant tout de réindustrialiser l'hexagone avec des produits « Made in France » et de trouver des solutions à la pollution produite par la pêche de loisir. La société œuvre à la création et au développement de nouveaux modèles.

<https://www.carnadex.com/>

« Nous pouvons dessiner des leurres souples pour des sociétés tierces ou en fabriquer avec leurs propres moules. »

S'inscrire dans une optique sportive

L'ADN de la société est en totale synergie avec les objectifs de la FFPS-Carnassier concernant la protection et le respect de la nature. « Nous souhaitons accroître notre visibilité auprès du grand public et les sportifs doivent avant tout être les représentants d'une pêche plus respectueuse afin de convaincre le pêcheur de loisir. Nous sommes partenaires de La Salmo Trek mais nous participerons également à ce défi sportif en tant que compétiteurs. Comme sponsor, nous doterons le podium et offrirons des lots de compensation aux autres sportifs. Nous serons également aux côtés de la FFPS pour représenter notre marque sur d'autres compétitions. »



Un bilan très positif pour ce premier Open Mouche Jeunes réalisé sur le lac de Véron et sur la rivière Eyrieux dans le département de l'Ardèche.

Quatre objectifs étaient déterminés au préalable :

- Relancer la dynamique auprès des jeunes moucheurs français.
- Créer le lien avec ces jeunes passionnés et leurs parents.
- Développer les compétences techniques de chaque pêcheur.
- Avoir une première vision des futurs potentiels à l'intégration de l'Équipe de France Jeunes à venir.

C'est donc **19 participants motivés**, à l'écoute, et ayant une réelle envie de progresser qui ont pu bénéficier des conseils de leurs encadrants et découvrir de nouvelles techniques de pêche. Les **membres de l'Équipe de France Jeunes 2023** étaient également présents pour pêcher et échanger avec la future relève et ceci dans une ambiance conviviale et de partage.

Pêche en rivière, pêche en lac, lancer de précision, lancer à distance et montage de mouches artificielles étaient au programme. Les enfants et leurs accompagnants furent ravis de cette rencontre, un rendez-vous que la FFPS Mouche devrait renouveler sur cette fin d'année 2023.

Un grand merci à tous les acteurs de ce week-end, Manu Vialle, Bertrand Simon, Bastien Lebrat, à l'association Pêchez l'Ardèche, au GPS Ardèche ainsi qu'à l'AAPPMA de l'Eyrieux au Rhône. Sans oublier les parents et les accompagnateurs qui ont œuvré pour le bon déroulement de cet événement.

Laurent Sentenac et Stéphane Poirot, Manager et Capitane de l'Équipe de France Jeunes.



Calendrier 2023

Retrouvez le calendrier des compétitions 2023 à jour sur <https://www.ffps-mouche.fr/calendrier-et-inscriptions/>



Samedi 4 mars s'est déroulée **la première épreuve de PN Réservoir organisée en Bretagne**. Cette manche du Championnat de France a eu lieu sur le réservoir de l'Étang-Neuf dans les Côtes d'Armor, sous la houlette de la FFPS Mouche Bretagne et du Club Mouche de l'Étang-Neuf. Ce jeune club a rejoint notre fédération cette année et devient le 4^{ème} club de la FFPS Mouche présent sur la région. Un grand merci à la Fédération de Pêche des Côtes d'Armor pour la mise à disposition du plan d'eau et pour ses lots (invitations pour l'Étang-Neuf) qui ont permis de récompenser les meilleurs.

La compétition s'est déroulée en barque exclusivement et sur 5 manches d'une heure quinze. **20 pêcheurs issus de six clubs affiliés étaient présents.**

La pêche a été particulièrement difficile en raison d'une eau très froide due à quelques semaines de températures très basses et de vents principalement orientés nord-est. La météo du jour n'a pas fait exception : 4 à 8 degrés avec un vent glacial de nord-est à 18 km/h sur une bonne partie de la journée. Les pêcheurs, assis toute la journée, ont quelque peu



souffert mais ont fait preuve d'un mental d'enfer. Beaucoup de loupés, quelques casses. En fin de compte, **87 poissons ont été mis à l'épuisette**. Malgré ces conditions difficiles, l'ambiance a été au top. L'organisation, de l'avis de tous, a été parfaite. Donc une première expérience réussie.

Félicitations au podium

- 1 François Chabanis (CM de Plaisir),
- 2 Jacky Bourdin (La Mouche plaisiroise),
- 3 Florent Brochard (CM Arzano).

Le **plus gros poisson (56 cm)** a été pris par Sylvain Dubois (CM de l'Étang-Neuf).

Une première à renouveler !

NOS CHAMPIONS DE FRANCE 2022

2022 aura été une année charnière avec la reprise des championnats après le COVID. La saison s'est déroulée de septembre 2021 à décembre 2022. Félicitations à nos champions !

Vétérans réservoir : 1 François Deloup, 2 Laurent Sentenac, 3 Stéphane Poirot

Seniors réservoir : 1 Jérôme Poirier, 2 Sébastien Delcor, 3 Pierre Kuntz

Féminines réservoir : 1 Anouck Mattoni, 2 Hélène Roux, 3 Liliane Cloutrier

Jeunes réservoir : 1 Florian Jaud, 2 Aloïs Jouan, 3 Matéo Faure

Vétérans rivière : 1 Laurent Sentenac, 2 Jean Meya, 3 Robert Escaffre

Seniors rivière : 1 Sébastien Delcor, 2 Lionel Fournier, 3 Simon Scodavolpe

Féminines rivière : 1 Lenka Stary, 2 Anouck Mattoni, 3 Hélène Roux

Jeunes rivière : 1 Florian Jaud, 2 Raphaël Canac, 3 Néo Garnier Laroche